



SÉNIORS - MASTERS

Trios-Solos **2018/19**

1^{ère} édition



PRÉAMBULE :

La région des Hauts de France bénéficie d'un vélodrome couvert à Roubaix : Le STAB.

C'est une installation rare, les cyclistes de toutes catégories doivent pouvoir en profiter. Dans sa logique de soutien au cyclisme en général et sur piste en particulier COFIDIS propose la mise sur pied d'épreuves qui s'adresseront aux catégories séniors et masters sur 5 journées.

Les 3 et 17 novembre, 1er et 15 décembre 2018 ainsi que le 12 janvier 2019. Ces épreuves précéderont les Graines de Pistards 5 réservées aux jeunes et aux féminines.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL :

Le Comité Régional FFC des Hauts de France est l'organisateur de cette première édition des Trios – Solos COFIDIS.

3 catégories :

- Séniors : 19 – 34 ans.
- Masters 1 : 35 – 49 ans.
- Masters 2 : 50 et plus.

Peuvent s'inscrire les coureurs français provenant de toutes régions, détenteurs d'une licence FFC.

Pour les séniors

Pour les masters :

Pass cyclisme.

Pass cyclisme open.

Licence amateur 1^e, 2^e et 3^e catégories

Licence encadrement avec certificat médical présenté lors de la remise du dossard.

1- EPREUVES PROPOSÉES :

En équipe de 3 :

les Trios sprinteurs.

les Trios poursuiteurs.

Les équipes peuvent être constituées de coureurs d'un même club ou de clubs différents et aussi comprendre un ou des coureurs non inscrits dans un club.

En individuel :

les Solos sprinteurs.

les Solos poursuiteurs/puncheurs.

2 - PROGRAMME :

En annexe le programme prévisionnel. En rouge les épreuves courues en équipes.

Le programme détaillé de chaque journée sera mis en ligne sur le site du Comité des Hauts de France 8 jours avant la date des épreuves.

3 - DISTINCTIONS ET RÉCOMPENSES :

Les vainqueurs des épreuves Trios et Solos se verront remettre un maillot distinctif et les podiums une médaille (or – argent – bronze).

4 - RÉGLEMENTATION :

Les épreuves se dérouleront dans le respect des règlements édictés par la FFC.

5 - HORAIRES :

Ouverture du vélodrome : 7h45.

Signature de la liste des engagés.

Remise des dossards.

Echauffements.

Compétitions : 9h – 12h15.

6 - PRESSE ET PHOTOGRAPHES :

Une demande d'accréditation devra être faite auprès du Comité des Hauts de France du cyclisme.

Pour les journalistes : présentation de la carte de presse.

Pour les photographes : seuls ceux possédant une licence FFC seront autorisés au milieu de la piste (assurance)

7 - ENGAGEMENTS :

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 2 octobre sur le site Prolivesport (www.prolivesport.fr).

Les inscriptions seront closes le 21/10 à minuit pour les Trios. Et le 4/11 à minuit pour les Solos.

Le coût d'inscription pour :

Les Trios est de 10 euros par coureur.

Les Solos est de 20 euros par coureur.

Les inscriptions pour les Trios (poursuiteurs et sprinteurs confondus) seront limitées à 12 équipes pour les seniors et 12 équipes pour les masters 1 et 2 réunis.

Les inscriptions pour les Solos poursuiteurs/puncheurs seront limitées à 24 coureurs pour les seniors et 24 coureurs pour les masters 1 et 2 réunis.

Les inscriptions pour les Solos sprinteurs seront limitées à 12 coureurs pour les seniors et 12 coureurs pour les masters 1 et 2 réunis.

Ces quotas pourraient être modifiés si les candidatures par catégorie n'étaient pas celles attendues pour aboutir au total de 72 coureurs maximum.

Si le nombre d'inscrits était supérieur à ces quotas une sélection serait faite au bénéfice des premiers inscrits.

IMPORTANT :

Pour les épreuves en Trio le nom de coéquipiers doit être indiqué en même temps que sa propre inscription.

Vous pouvez vous inscrire pour 1 Trio sprinteur ou poursuiteur. Un Solo sprinteur ou poursuiteur/puncheur.

Vous pouvez aussi vous inscrire pour un Trio plus un Solo.

Les inscrits en Trio seront prioritaires pour s'inscrire aussi en Solo.

8 - CLASSEMENTS :

Les Trios :

Les classements seront établis aux temps en additionnant les temps individuels et les temps par équipe.

Les Solos :

Pour chacune des épreuves un point est marqué par le vainqueur, 2 points par le second, 3 points par le troisième, etc...

Le total des points marqués établira les classements finaux.

Le coureur qui marque le moins de points est le vainqueur et ainsi de suite.

Les épreuves Solos sprinteurs attribuant des points sont au nombre de 4 :

200 ml, 750 ou 500 mda, keirin et le classement final de la vitesse ascenseur.

Les épreuves Solos poursuiteurs/puncheurs attribuant des points sont au nombre de 5 :

CAP, scratch, tempo 2, élimination et poursuite.

Dans les épreuves Solo les éventuels ex aequo seront départagés en prenant en compte leur place de premier, deuxième ou troisième dans les épreuves courues.

CONTACT pour tout renseignement :

François MIGRAINE

06 84 60 73 89

orga.piste59@orange.fr

ANNEXE :

Règlement des 2 épreuves.

La vitesse ascenseur.

Le Tempo 2.

ANNEXE

LA VITESSE ASCENSEUR :

Un autre format pour un tournoi de vitesse. Ce tournoi de vitesse n'élimine aucun coureur et permet à des coureurs de force sensiblement identique de se rencontrer. Les chronos du 200ml permettent de constituer le premier tour.

1er tour :

série 1 : meilleur 200 ml contre 3^e

série 2 : 2^e contre 4^e

série 3 : 5^e contre 7^e

série 4 : 6^e contre 8^e

Autant de séries qu'il y a de concurrents qualifiés.

2e tour :

série 1: vainqueur de la série 1 du 1^{er} tour.

vainqueur de la série 2 du 1^{er} tour.

série 2 : vainqueur de la série 3 du 1^{er} tour

perdant de la série 1 du 1^{er} tour.

série 3 : vainqueur de la série 4 du 1^{er} tour.

Perdant de la série 2 du 1^{er} tour.

série 4 : perdant des séries 3 et 4 du premier tour.

3e tour :

Idem principe du 2^e tour.

4e tour :

S'il y a un 4^e tour, idem 2^e et 3^e tour.

Le classement final de ce tournoi de vitesse est établi à l'issue du dernier tour disputé.

Le vainqueur de la série 1 est classé premier.

Le perdant de la série 1 est classé deuxième.

Le vainqueur de la série 2 est classé troisième.

Le perdant de la série 2 est classé quatrième.

Le vainqueur de la série 3 est classé cinquième.

Le perdant de la série 3 est classé sixième et ainsi de suite selon le nombre de concurrents.

TEMPO 2 :

Epreuve qui s'inspire de la CAP et l'élimination.

1^{er} sprint au 4^{eme} tour, puis 1 sprint tous les 2 tours.

A chaque sprint le 1^{er} marque + 1 point. Le dernier marque -1 point.

Un coureur qui prend 1 tour sur le peloton marque + 8 points.

Un coureur qui perd 1 tour sur le peloton marque - 8 points.

LES TRIOS / SOLOS COFIDIS 1ERE EDITION . PROGRAMME PREVISIONNEL

	03 / 11 / 2018	17 / 11 / 2018	01 / 12 / 2018	15 / 12 / 2018	12 / 01 / 2019
TRIOS POURSUITEURS					
SENIORS	3000 mda 2 coureurs en piste				
	3000 mda. 1 equipe en piste				
MASTERS 1 ET 2		2500 mda. 2 coureurs en piste			
		2500 mda 1 équipe en piste			
TRIOS SPRINTEURS	03 / 11 / 2018	17 / 11 / 2018	01 / 12 / 2018	15 / 12 / 2018	12 / 01 / 2019
SENIORS	250 ml 1 coureur en piste				
	750mda. 2 coureurs en piste				
	750mda. 2 équipes en piste				
MASTERS 1 ET 2		250 ml 1 coureur en piste			
		500 mda. 2 coureurs en piste			
		750 mda. 2 équipes en piste			
SOLOS SPRINTEURS	03 / 11 / 2018	17 / 11 / 2018	01 / 12 / 2018	15 / 12 / 2018	12 / 01 / 2019
SENIORS			200 ml. 1 coureur en piste	Vitesse Ascenseur 2 manches/coureur	Vitesse Ascenseur 1 manche/coureur
			750 mda 2 coureurs en piste		Keirin
MASTERS 1			200 ml. 1 coureur en piste	Vitesse Ascenseur 2 manches/coureur	Vitesse Ascenseur 1 manche/coureur
			500 mda. 2 coureurs en piste		Keirin
MASTERS 2			200 ml. 1 coureur en piste	Vitesse Ascenseur 2 manches/coureur	Vitesse Ascenseur 1 manche/coureur
			500 mda. 2 coureurs en piste		Keirin
SOLOS POURSUITEURS / SPRINTEURS	03 / 11 / 2018	17 / 11 / 2018	01 / 12 / 2018	15 / 12 / 2018	12 / 01 / 2019
SENIORS			CAP 60T	Scratch 30T	3000 mda. 2 coureurs en piste
			Tempo 2 20T	Elimination	
MASTERS 1			CAP. 50T	Scratch 25T	2500 mda. 2 coureurs en piste
			Tempo 2 16T	Elimination	
MASTERS 2			CAP. 40T	Scratch 20T	2500 mda. 2 coureurs en piste
			Tempo 2 14T	Elimination	